

# **Rapport d'activité du Comité de Bassin Fier & Lac d'Annecy Années 2010 / 2011**

*Adopté par le Comité de Bassin le 21 décembre 2011*

## **RAPPEL DES OBJECTIFS ATTENDUS POUR LA FIN DE L'ANNEE 2011**

Le planning prévisionnel établi pour la fin 2010 et l'année 2011 fixait les principaux objectifs suivants :

<i>Objectifs de résultat</i>	<i>Objectifs de délai</i>
<b>Signature des conventions de partenariat entre la C2A et les Communautés de Communes</b>	<b>Décembre 2010</b>
<b>Validation du périmètre du Contrat de Bassin</b>	<b>Janvier 2011</b>
<b>Constitution du Comité de Bassin et élection de son Président</b>	<b>Janvier 2011</b>
<b>Actualisation du diagnostic sommaire du bassin versant</b>	<b>Mars 2011</b>
<b>Définition de la liste des études préalables</b>	<b>Mars 2011</b>
<b>Démarrage des études prioritaires</b>	<b>Septembre 2011</b>
<b>Communication auprès des élus et du grand public</b>	<b>Toute l'année</b>

# BILAN DES MISSIONS REALISEES EN 2010 / 2011

## 1. La validation du périmètre du Contrat de Bassin

Le périmètre du Contrat a été examiné en réunion du Bureau en octobre 2010. Il correspond au bassin versant du Fier et du lac d'Annecy et concerne 77 communes principales (et 7 communes « à la marge »).

## 2. La constitution du Comité de Bassin et des instances de travail

La composition du Comité de Bassin a été arrêtée par le Préfet en décembre 2010 (un arrêté modificatif a été signé en janvier 2011). La réunion d'installation du Comité s'est tenue le 7 janvier et a notamment permis :

- de valider le règlement intérieur,
- d'élire le Président du Comité de Bassin,
- de désigner les Présidents et Vice-Présidents des Comités Opérationnels.

Le Bureau, officiellement constitué, s'est réuni 8 fois entre janvier et novembre 2011. Il a pleinement assuré son rôle d'interface entre le Comité de Bassin, les instances de travail (ComOp, Comités Techniques), la structure porteuse (la C2A) et les Communautés de Communes.

Les Comités Opérationnels (ComOp) se sont réunis à 2 reprises en mars puis en mai/juin dans le cadre de l'actualisation du diagnostic et la préparation des études préalables. Le principe des ComOp est de rassembler tous les acteurs concernés, y compris ceux qui ne sont pas membres du Comité de Bassin.

Le 1<sup>er</sup> cycle de réunions (mars) s'est déroulé suivant le découpage géographique défini initialement, soit une réunion sur le bassin du lac puis une réunion sur le bassin du Fier.

Un 2<sup>ème</sup> cycle de réunions (mai/juin) a été organisé par sous-bassins afin de clore la phase d'actualisation du diagnostic. Ces 6 réunions « délocalisées » ont été consacrées aux échanges et aux contributions des acteurs (en particulier les Communautés de Communes et les communes) autour du diagnostic, des études complémentaires et plus largement du Contrat de Bassin.

## 3. L'actualisation du diagnostic

La 1<sup>ère</sup> phase de la procédure (le diagnostic sommaire du bassin) est indispensable :

- elle met en lumière les enjeux du territoire,
- elle identifie les besoins d'études complémentaires,
- elle permet de formaliser un document partagé par les acteurs.

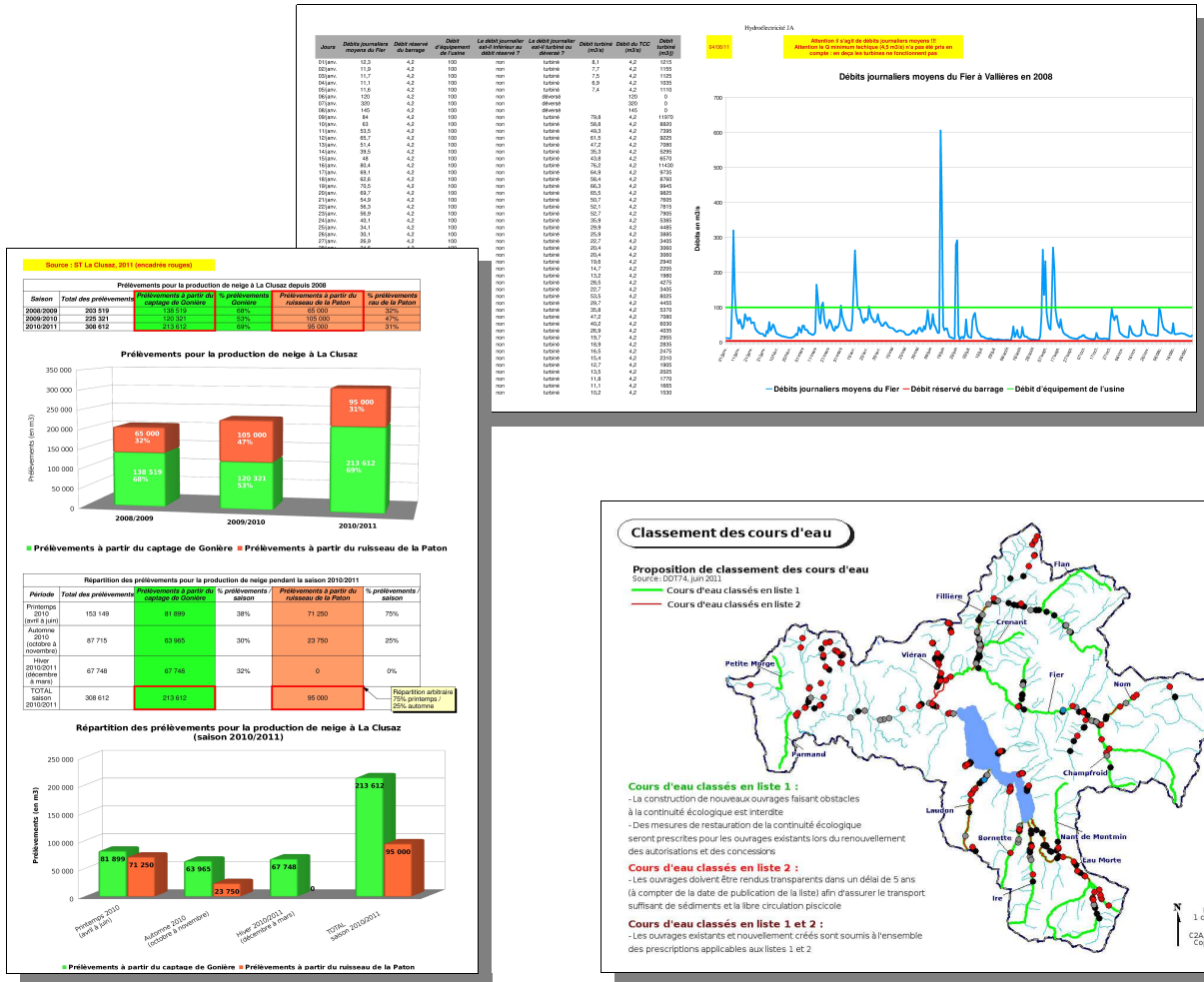
Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'étude d'opportunité datant de 2007, il a été convenu de l'actualiser et de l'enrichir.

La synthèse et la première analyse des données existantes ont donc permis de constituer :

- 10 fiches-diagnostic par sous-bassins versants

→ une série de bases de données thématiques et cartographiques

Extrait des quelques bases de données (hydroélectricité, neige de culture, ouvrages)



Cette 1<sup>ère</sup> phase s'est prolongée jusqu'au mois de juillet 2011 compte tenu du temps nécessaire :

- au recueil et à la synthèse des données existantes ainsi qu'à la rédaction des fiches,
- aux échanges et au retour des contributions.

## 4. La préparation des études préalables

Le travail de préparation des études complémentaires a démarré début 2011, parallèlement à la mise à jour du diagnostic.

Les besoins d'études complémentaires ont été définis sur la base :

- de la liste des études identifiée dans le dossier sommaire de candidature (ébauche des cahiers des charges),
- des objectifs et des priorités assignés par le SDAGE (et le programme de mesures) au bassin versant du Fier et du Lac,
- du recensement des besoins locaux.

6 thématiques d'études ont été identifiées :

1. La gestion hydraulique, morphologique et écologique des cours d'eau
2. La gestion quantitative des ressources
3. La qualité de l'eau
4. La gestion écologique et piscicole des cours d'eau
5. Les zones humides
6. La valorisation du patrimoine lié à l'eau

Chaque étude complémentaire a fait l'objet d'une note préliminaire de présentation<sup>1</sup>.

Les besoins d'études ont été présentés aux ComOp lors des réunions par sous-bassins en mai/juin 2011.

### **L'étude hydromorphologique :**

L'étude hydromorphologique est la 1<sup>ère</sup> étude préalable à lancer. La rédaction du cahier des charges a démarré au mois de juillet 2011. La préparation du marché est la priorité de la fin de l'année 2011.

Le comité de pilotage de cette étude a été constitué. Le comité technique et les collectivités associées ont été conviés à une réunion préliminaire en octobre 2011. Cette réunion a permis de fournir aux participants (essentiellement des non spécialistes) des clés de compréhension générale de l'hydromorphologie et de débattre de l'intérêt de sa prise en compte dans les projets de territoire. Les présentations générales ont été complétées par le témoignage de la CC du Pays de Faverges qui s'est engagée dans un plan de gestion de l'Eau Morte.

### **L'étude quantitative :**

La C2A a accueilli en stage Thomas LEMONDE qui a travaillé durant 4 mois sur le thème de la gestion quantitative des ressources (entre avril et juillet 2011).

A partir du recueil quasi-exhaustif des données, Thomas LEMONDE a produit une analyse comparative des ressources superficielles et des prélèvements et a mis en évidence les secteurs les plus vulnérables du bassin versant. Les résultats de son stage sont résumés dans la fiche de présentation de l'étude et feront l'objet d'une synthèse illustrée. Celle-ci permettra de mettre en évidence le contenu de l'étude complémentaire à lancer.

### **L'étude qualitative :**

L'étude qualitative comportera un zoom sur la problématique des HAP dans le bassin du lac. Le travail de préparation (confirmation des besoins et organisation de l'étude) a débuté en octobre 2011 en partenariat avec le SILA et le professeur Emmanuel NAFFRECHOUX de l'université de Savoie<sup>2</sup>.

### **L'étude sur les zones humides :**

Les zones humides n'avaient pas été identifiées dans le dossier sommaire de candidature

- 1 A l'exception de l'étude sur les zones humides qui a fait l'objet d'une réunion spécifique. Son compte-rendu vaut note de présentation.
- 2 Emmanuel NAFFRECHOUX est chercheur au Laboratoire Chimie Moléculaire et Environnement à l'université de Savoie. Il a encadré l'étude bibliographique de la contamination du lac d'Annecy par les HAP et les PCB réalisée en 2009 par le SILA.

comme une thématique d'étude à part entière.

L'opportunité d'une telle étude a été mise en évidence par les acteurs, en particulier par ASTERS qui a soumis une proposition de stratégie d'intervention en faveur des zones humides.

Cette stratégie d'intervention a été examinée par les élus du Bureau et les partenaires lors d'une réunion technique en juin 2011. La question de l'utilité et de l'opportunité financière d'une mise à jour de l'inventaire départemental des zones humides n'a pas été tranchée. Une nouvelle réunion est prévue sur le sujet le 8 décembre avec les partenaires techniques et financiers.

### **L'étude piscicole :**

Les critères de choix des cours d'eau à privilégier dans cette étude ont été pré-définis (non validés). Un premier travail d'identification des secteurs d'étude a été réalisé avec la fédération de pêche.

## **5. L'accompagnement des « projets pré-Contrat »**

Dans la mesure où des actions sont susceptibles d'émerger sur le territoire avant la signature du Contrat de Bassin, le Bureau a décidé de mettre en place une démarche d'accompagnement des projets par anticipation du futur Contrat.

Les objectifs de cette démarche sont :

- d'assurer un soutien des porteurs de projets auprès des partenaires financiers,
- de promouvoir, par une approche pédagogique volontariste, des actions cohérentes dans la logique de bassin versant et avec une réelle plus-value pour les milieux aquatiques,
- de mettre en valeur les actions « vitrines » répondant déjà aux objectifs du Contrat.

Un groupe de travail a été constitué et rassemble les élus du Bureau, l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional, le Conseil Général et la DDT.

Le groupe « projets en cours » s'est réuni pour la 1<sup>ère</sup> fois en juin 2011 et a examiné 5 projets (transmis préalablement par les maîtres d'ouvrage) :

- Le plan de gestion intégrée de l'Eau Morte (CC Pays de Faverges)
- Les travaux de protection hydraulique sur le Nant (La Clusaz)
- Le renforcement et la mise en souterrain du ruisseau de Montpellaz (CC Tournette)
- La protection de berges en enrochements sur la Fillière (CC Pays de Fillière)
- La mise en place d'un temps citoyen sur le Fier aval (CPIE Bugey Genevois)

Le renforcement et la mise en souterrain du ruisseau de Montpellaz (CC Tournette) ne s'inscrivant pas dans la logique du SDAGE, cette opération ne peut pas prétendre à une pré-inscription dans le futur Contrat de Bassin.

L'examen des projets de La Clusaz, de la CC du Pays de Fillière et du CPIE Bugey Genevois a été repoussé. La plupart de ces projets s'inscrivant dans des plans de gestion globaux, le groupe a souligné l'intérêt de pouvoir bénéficier de cette vision d'ensemble. La commune de La Clusaz et le CPIE ont été rencontrés individuellement.

Le caractère exemplaire du plan de gestion de l'Eau Morte (CC Pays de Faverges) a été réaffirmé. Les solutions engagées par la CC du Pays de Faverges présentent d'autant plus d'intérêt que les problématiques de l'Eau Morte sont communes à plusieurs secteurs du bassin. Les 1<sup>ères</sup> actions du plan de gestion une fois engagées (2012) pourront être valorisées auprès des acteurs du bassin (une visite de terrain en partenariat avec la CC Pays de Faverges est programmée au printemps 2012 à destination de tous les acteurs du Contrat).

Une veille des projets prêts à être lancés et cohérents avec les objectifs du Contrat a été assurée tout au long de l'année 2011 (rencontre des porteurs de projets).

## **6. La communication autour du Contrat de Bassin**

La démarche de communication s'est concrétisée par :

- la réalisation en interne de 2 panneaux d'information et la participation à la journée dans le vallon du Fier dédiée aux espaces naturels sensibles (octobre 2010) ;
- une intervention devant des lycéens à Poisy (novembre 2010) ;
- la rédaction d'un article sur le Contrat de Bassin et sa parution dans les bulletins des CC du Canton de Rumilly, de la Rive Gauche et du Pays de Fillière ;
- la mise en ligne d'une rubrique consacrée au Contrat de Bassin sur le site de la C2A ;
- la réalisation d'une plaquette sur le Contrat de Bassin et sa diffusion aux élus (et à tous les acteurs rencontrés).

Une démarche d'information a également été entreprise auprès de la quasi-totalité des organismes représentés au Comité de Bassin (contacts et/ou rencontres individuels).

Un courrier a enfin été adressé en janvier 2011 à l'ensemble des communes du bassin et aux syndicats d'eau potable et d'assainissement pour les informer de l'avancement du Contrat et les inviter à communiquer toute information utile à la préparation des études. Ce courrier (associé à la dynamique lancée lors des réunions des ComOp) a permis de commencer à travailler avec les communes d'Annecy, Annecy-le-Vieux, Cran-Gevrier, Duingt, Hauteville-sur-Fier, La Balme-de-Sillingy, Lovagny, Seynod et Veyrier-du-Lac.

## **7. La gestion des financements et le suivi de la procédure**

La gestion administrative et financière de la procédure a consisté en :

- la préparation des budgets prévisionnels 2011 et 2012,
- la réalisation et le suivi des demandes de subventions,
- la mise en place et le suivi du partenariat financier avec les Communautés de Communes (conventionnement et appels à participations).

## 8. Etat d'avancement de la procédure d'élaboration du Contrat de Bassin au 31 décembre 2011

Objectifs de résultat attendus	Atteints ?	Objectifs de délai attendus	Atteints ?	
Signature des conventions de partenariat entre la C2A et les Communautés de Communes		Décembre 2010		
Validation du périmètre du Contrat de Bassin		Janvier 2011		
Constitution du Comité de Bassin et élection de son Président		Janvier 2011		
Actualisation du diagnostic sommaire du bassin versant		Mars 2011		→ Juillet 2011
Définition de la liste des études préalables		Mars 2011		
Démarrage des études prioritaires		Septembre 2011		...
Communication auprès des élus et du grand public		Toute l'année		

Le bilan comparatif entre les objectifs attendus et les objectifs atteints à la fin de l'année 2011 fait apparaître que :

- **L'actualisation du diagnostic sommaire a été prolongée jusqu'en juillet 2011.**  
Le prolongement de la phase « diagnostic » a décalé le démarrage de la préparation de l'étude hydromorphologique au mois d'août. En contre-partie, cette phase aura permis de constituer un état « zéro » des connaissances actuelles du bassin (qui demande bien entendu à être approfondi grâce aux études complémentaires). La dynamique lancée particulièrement lors des ComOp par sous-bassins (grâce aux nombreux échanges entre et avec les acteurs) constitue les bases du travail collectif à venir.
- **La préparation de l'étude hydromorphologique n'a débuté qu'en août 2011.**  
La rédaction du cahier des charges de l'étude hydromorphologique a été la priorité à partir du mois d'août. Ce travail a coïncidé avec la préparation budgétaire de l'année 2012 et le 2<sup>ème</sup> appel à participations auprès des Communautés de Communes.
- **La stratégie de communication définie en janvier s'est concrétisée toute au long de l'année**  
La majorité des actions programmées initialement par le Bureau a été réalisée : l'envoi d'un courrier d'information aux collectivités du bassin ; la création d'une plaquette d'information sur le Contrat ; la diffusion d'un article sur le Contrat dans les bulletins communautaires ; la mise à jour de la page « Fier et Lac d'Annecy » sur le site internet Gest'eau ; la création d'une rubrique dédiée au Contrat sur le site internet de la C2A.  
Certaines actions sont décalées à l'année prochaine : la conception de panneaux d'information et la participation à des manifestations « grand public » ; le rédaction d'un communiqué de presse ; l'organisation d'interventions au sein des conseils communautaires afin de présenter l'avancement du Contrat.

➤ **La démarche d'accompagnement des projets « pré-Contrat » n'avait pas été programmée.**

La nécessité d'accompagner les actions qui s'inscrivent dorénavant et déjà dans les objectifs du futur Contrat est apparue en début d'année. L'information largement diffusée sur le bassin versant (notamment par les représentants des Communautés de Communes) a permis d'examiner les 1<sup>ers</sup> projets au mois de juin 2011. Plusieurs porteurs de projets (Veyrier-du-Lac, Duingt, CCFU...) ont également manifesté leur souhait d'intégrer cette démarche (à des stades d'avancement différents).

➤ **Le temps imparti à la gestion administrative et financière du Contrat a été sous-estimé.**

La gestion administrative et financière de la procédure a principalement été consacrée à la préparation des budgets, au suivi des subventions et au partenariat C2A/Communautés de Communes. La mise en place et le suivi de ce partenariat ont été formalisés au travers des conventions signées pour la plupart avant janvier 2011. Les 1<sup>ères</sup> participations financières ont été appelées au mois d'octobre, avec un décalage de 6 mois. Elles seront suivies d'ici la fin d'année du 2<sup>ème</sup> appel de fond (prévu initialement en octobre).



## Objectifs pour l'année 2012

Le planning prévisionnel établi pour l'année 2012 fixe les principaux objectifs suivants :

<i>Objectifs de résultat</i>	<i>Objectifs de délai</i>
<b>Démarrage de l'étude hydromorphologique</b>	<b>Mai 2012</b>
<b>Démarrage de l'étude quantitative</b>	<b>Novembre 2012</b>
<b>Validation du cahier des charges de l'étude qualitative</b>	<b>Décembre 2012</b>
<b>Accompagnement des projets « pré-Contrat »</b>	<b>Tout l'année</b>
<b>Communication auprès des élus et du grand public</b>	<b>Tout l'année</b>